ATTESTATION DE LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Le directeur de l'Institut Supérieur d'Informatiques de Mahdia atteste par la présente que l'ensemble des enseignements dispensés au sein de l'établissement, pour l'ensemble des cycles de formation et de tous les diplômes délivrés, sont assurés en présentiel et en langue française, à l'exception du module de la langue anglaise.

La présente attestation est délivrée à la demande de tout étudiant inscrit pour servir et valoir ce que de droit.

